


**ATTESTATION D'ABSENCE D'AIDE PUBLIQUE
A L'ACQUISITION DE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Je soussignée, Michèle Grellier, Maire de Chatou, atteste que la commune n'a pas institué de dispositif local d'aide financière à l'acquisition de vélo à assistance électrique par les personnes physiques ou morales.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Chatou, le 27 février 2026.

 **Maire**
Eric Dumoulin